



Que vaut la santé des élèves de lycée professionnel de La Courneuve pour le ministère de l'éducation nationale ?

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, les personnels et parents d'élèves du lycée professionnel Denis Papin de La Courneuve se mobilisent pour le recrutement d'un-e infirmière, le poste étant vacant depuis plus d'un an maintenant.

Cette situation est loin d'être isolée car plus de 40 postes d'infirmier-e scolaire sont non-pourvus sur le département. Ni le rectorat, ni la DSDEN de Bobigny ne semblent prendre la mesure de la situation et mettre les moyens pour recruter des personnels.

Pire, les personnels ont appris que le rectorat avait décidé, pour la rentrée de septembre 2025, de fusionner ce poste avec celui de l'autre lycée professionnel de la ville, Arthur Rimbaud.

Nous dénonçons cette situation inique, qui loin de régler le problème va aggraver durablement la situation déjà alarmante de la santé scolaire en Seine-Saint-Denis. Cette manière d'imposer un jeu des chaises musicales aux jeunes des lycées professionnels du département est une maltraitance supplémentaire qui leur est faite.

Rappelons qu'en lycée professionnel les élèves travaillent sur des machines dangereuses qui sont sources d'accident. En France, il y a chaque année plus de 1000 mort-es par an du-es à des accident du travail. Cette mise en danger des élèves de la Seine-Saint-Denis est inacceptable.

En Seine-Saint-Denis, l'accès au soin est insuffisant et bien inférieur au reste du territoire hexagonal :

- 25 % des habitant-es du département n'ont pas de médecin traitant ;
- le taux d'équipement médico-social trois fois inférieur à la moyenne nationale ;
- l'offre de soin pour les personnes en situation de handicap est elle 4 fois inférieure.

Dans les lycées professionnels, beaucoup d'élèves vivent dans des situations économiques et sociales difficiles. Cette défaillance de l'État est inacceptable.

Nous exigeons le maintien de postes d'infirmier-e à temps plein et notamment au lycée Denis Papin de La Courneuve. S'il y a un problème de recrutement, ce n'est pas aux élèves d'en faire les frais mais à l'institution de trouver des solutions.

La Courneuve, le 28 février 2025